

# Appel à pré-projets GAL : formulaire de réponse

**Et si on vous donnait 1 million €, qu'en feriez-vous pour innover pour votre territoire ?**

Cet appel à pré-projets donne l'opportunité aux citoyens et associations du territoire du GAL d'obtenir un soutien financier et humain pour réaliser des actions innovantes améliorant le quotidien de leur village.

🔍 Vous êtes citoyen, entrepreneur ou acteur local sur la commune de Florennes, Gerpennes, Mettet ou Walcourt ? 🔍 Vous avez un projet innovant ? 🔍 Une idée à développer sur votre territoire avec d'autres citoyens ? **Complétez ce formulaire en ligne** pour soumettre un pré-projet qui dessinera l'avenir de notre territoire pour les 5 années à venir 💡💡💡

## Besoin d'aide pour l'écriture ?

- Le GAL vous invite à sa **SOIREE D' INFORMATION** le mardi 13 décembre 2022 de 19h - 21h à la Maison de village de Morialmé (Grand Place) afin de vous expliquer en détails cet appel à pré-projets et vous accompagner au mieux dans l'écriture de votre candidature ->[INSCRIPTION](#)
- L'équipe du GAL ESEM est également à votre disposition durant la **SEMAINE DE "BUREAU OUVERT"** du lundi 12 au vendredi 16/12/2022 | 8h - 17h | rue Albert Bernard 13 à Gerpennes->[INSCRIPTION](#)
- Sur le [site internet](#), vous trouverez d'autres informations utiles

Merci pour votre participation !

L'équipe du GAL ESEM | [info@entre-sambre-et-meuse.be](mailto:info@entre-sambre-et-meuse.be) | 071/32.36.60 |

Adresse e-mail \*

[philippe.galloy@gmail.com](mailto:philippe.galloy@gmail.com)

---



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Comment avez-vous entendu parler de cet appel à pré-projets ?

- Bouches à oreilles
- Newsletter
- Galopin
- Flyer dans votre boîte aux lettres
- Flyer en dépôt dans un commerce
- Facebook
- Site Web
- Autre : .....

**Identification de la personne qui dépose le pré-projet**

Nom \*

Galloy .....

Prénom \*

Philippe

Nom de l'organisme (ou autre) représenté

Galloy Philippe

**Le CONTENU de votre pré-projet**

L'écriture de ce pré-projet pourra évoluer dans les prochaines étapes.

Titre du pré-projet \*

Faire renaître nos moulins

Présentation du contexte de l'idée de projet, les inspirations de sa naissance, ...  
(+/- 3.000 caractères, espaces compris)

La crise énergétique que nous traversons et la forte hausse du coût de la vie pourraient être l'occasion de chercher à redonner vie à d'anciennes pratiques écologiques au bénéfice de tous. Parmi celles-ci, l'exploitation d'un ou de plusieurs moulins au fil de l'eau serait une belle manière, pour la collectivité, de se réapproprier les ressources naturelles du territoire tout en les préservant, en ajoutant une dimension d'économie locale matérialisée par une production, certes modeste mais vertueuse et exemplative, soit d'électricité soit de farines.

Le territoire du GAL ESEM est parcouru par de nombreux cours d'eau. À titre d'exemple, l'Eau d'Heure a pour affluents la Thyria, le Ruisseau d'Yves, le Ruisseau du Moulin ou encore le Ruisseau du Fond des Bois. La Biesme est alimentée notamment par le Ruisseau de Presles. On recense quantité d'autres ruisseaux sur le territoire, tels que le Ruisseau d'Hanzinne, le Ruisseau Saint-Pierre, le Ruisseau de Gerlimpont, etc. (source : <https://www.entre-sambre-et-meuse.be/IMG/pdf/Rivieres.pdf>).

Historiquement, on trouvait, le long de ces divers cours d'eau, de nombreux moulins : moulins à grain, moulins à fer, moulins à huile, moulin à écorces, etc. (sources : <https://www.walcourt.be/elementor-11111/>; <https://www.walcourt.be/thy-le-chateau/>; [www.walcourt.be/wp-content/uploads/2021/01/station\\_1.pdf](https://www.walcourt.be/wp-content/uploads/2021/01/station_1.pdf)). De nos jours, on trouve encore trace de certains de ces anciens moulins (source : [https://www.walcourt.be/wp-content/uploads/2021/01/station\\_5.pdf](https://www.walcourt.be/wp-content/uploads/2021/01/station_5.pdf)).

L'idée motivant le présent pré-projet consiste à préparer une éventuelle réimplantation de moulins sur le réseau hydrographique du territoire du GAL ESEM. Il s'agirait d'étudier la faisabilité de tels projets en fonction de tous les paramètres à prendre en compte à cet égard, comme le potentiel hydraulique des différents cours d'eau mais aussi la préservation des espèces aquatiques et végétales, l'intégration paysagère, l'attrait touristique, les retombées économiques locales, etc.

À terme, cette étude pourrait aboutir à un projet plus vaste d'implantation de nouveaux moulins permettant soit production de petite hydroélectricité à destination de la consommation de locaux publics de la collectivité, soit une transformation de grains en farine à destination des commerçants locaux situés sur le territoire.

Tout cela nécessiterait l'étude de nombreux aspects, notamment l'analyse des débits des cours d'eau, le recensement des espèces vivantes, l'analyse approfondie des règles juridiques applicables, la recherche des propriétaires des berges, etc. Il y a là un travail important qui nécessiterait la mobilisation de nombreuses expertises afin de déterminer la faisabilité des éventuels projets envisagés.

Mais au bout du compte, si un tel pré-projet était retenu, cela pourrait constituer une formidable motivation pour l'ensemble des acteurs du territoire du GAL-ESEM, compte tenu de l'originalité de la démarche et de ses nombreuses retombées potentielles (détaillées par ailleurs dans la rubrique « Description des résultats attendus »).

---

Description du projet y inclus les actions/tâches concrètes à réaliser (+/- 1.500 caractères, \*  
espaces compris)

Pour parvenir à un projet futur d'implantation de nouveaux moulins au fil de l'eau sur le réseau hydrographique du territoire du GAL ESEM, plusieurs tâches concrètes devraient être accomplies :

- recensement précis des différents cours d'eau du territoire et description précise de leur situation géographique ;
  - étude et mesure du potentiel hydraulique des différents cours d'eau du territoire, en ce compris les débits au fil des mois en fonction des conditions météorologiques ;
  - étude des normes juridiques applicables aux différents cours d'eau du territoire et à leurs abords, en ce compris les règles environnementales ;
  - en fonction du résultat de l'étude des règles environnementales, recensement des espèces aquatiques et végétales à préserver ;
  - recherches des régimes juridiques de propriété applicables aux lits des cours d'eau et à leurs berges
  - analyse approfondie des règles d'urbanisme relatifs aux territoires traversés par les cours d'eau concernés ;
  - étude de faisabilité d'implantation de nouveaux moulins en fonction de contraintes diverses (budgets à définir, durée, rentabilité de l'investissement, etc.) ;
  - détermination d'une procédure visant à réaliser et superviser l'implantation de nouveaux moulins ;
  - conception d'un cahier de charges très précis à l'attention de soumissionnaires à un futur appel à projet dédié à l'implantation de nouveaux moulins ;
  - lancement d'appel à projets à l'attention d'entreprises actives dans la petite hydroélectricité (exemple : <https://www.icauna.com/>) et la conception de moulins meuniers (exemple : <https://www.moulinsalmapro.com/fr>) ;
  - sélection d'entreprise(s) pour la réalisation des travaux d'implantation ;
  - sensibilisation des acteurs locaux et de l'ensemble de la population à l'intérêt du projet et à ses retombées potentielles.
-

## Description des résultats attendus (+/- 1.500 caractères, espaces compris) \*

Ce pré-projet pourrait créer un engouement de nombreux acteurs du territoire autour d'un objectif fédérateur : mettre en service de nouveaux moulins hydrauliques en renouant ainsi avec une tradition historique et l'authenticité d'un ouvrage qui a longtemps marqué notre territoire de l'ESEM.

Outre ce rassemblement des forces vives du territoire, ce projet est susceptible d'engendrer de véritables retombées économiques pour la collectivité. Il ne s'agit pas uniquement d'éventuels résultats financiers tirés de l'exploitation future des moulins envisagés mais aussi de l'attrait touristique du projet en lui-même, tout d'abord, et de son aboutissement, ensuite.

En effet, durant la phase de réalisation de l'implantation de nouveaux moulins, l'originalité de la démarche est susceptible d'aiguiser la curiosité d'autres collectivités (communes, villes, pays, y compris loin hors de nos frontières), d'entreprises, de propriétaires de terrains bordés de cours d'eau, etc.

Ensuite, une fois les réalisations achevées, les nouveaux moulins continueraient à drainer un vaste public attiré par l'originalité de ces ouvrages qui, semblant hors du temps, auraient ainsi retrouvé une nouvelle vocation dans la modernité actuelle.

Enfin, la réalisation d'un tel projet permettrait de rendre une fierté et une motivation sans pareilles à de nombreux habitants du territoire qui se sentent exclus de la société en raison précisément des contraintes liées à la modernité actuelle (numérisation à tout va, pertes de repères, perte d'authenticité).

Si cette démarche n'est pas accueillie comme sérieuse et réalisable, elle aura au moins permis à certains de rêver et leur aura peut-être soufflé des idées pour d'autres (pré-)projets.

---

## Objectifs de la stratégie rencontrés

Veuillez cocher les objectifs concernés par le pré-projet et le justifier ci-dessous.

### **ENJEU 1 : Un territoire favorisant le développement économique dans une logique circulaire et durable**

- OS 1 : Soutenir l'économie locale en valorisant l'artisanat et les producteurs locaux.
- OS 2 : Accompagner les acteurs économiques actuels et futurs dans le déploiement de leurs activités.

## **ENJEU 2 : Un territoire favorisant le mieux-vivre tout en préservant et valorisant ses ressources naturelles**

- OS 3 : Aider à développer des initiatives favorisant la pratique du sport et promouvant la santé.
- OS 4 : Accompagner les projets liés à la production et la consommation écoresponsables.
- OS 5 : Prendre soin et optimiser la gestion de notre patrimoine naturel (cours d'eaux, forêts, terres agricoles, etc.).
- OS 6 : Soutenir les pratiques collaboratives et inclusives favorisant la mutualisation des ressources.

## **ENJEU 3 : Un territoire actif et attractif valorisant son patrimoine matériel et immatériel.**

- OS 7 : Apporter du soutien et promouvoir le tissu associatif local contribuant à l'animation de nos villages.
- OS 8 : Encourager les projets locaux visant la valorisation des atouts patrimoniaux et touristiques du territoire.

Veillez justifier votre choix d'objectifs cochés (+/-1.500 caractères, espaces compris)

OS1 : La réalisation de moulins hydrauliques devrait impliquer des acteurs locaux dans la réalisation des chantiers et la conception des éléments de construction. L'exploitation de ces moulins impliquerait aussi des acteurs de l'économie locale, notamment via de potentiels moulins meuniers susceptibles de fournir les artisans du secteur alimentaire local (boulangers, pizzerias, etc.).

OS2 : L'implantation de moulins hydrauliques permettrait d'activer les acteurs économiques du territoire en valorisant leur savoir-faire pour la réalisation d'éléments de construction et la réalisation de chantiers. L'exploitation ultérieure de ces moulins nécessiterait aussi l'implication de ces acteurs économiques locaux et leur permettrait d'envisager de nouvelles perspectives pour leurs activités (exemple : lancement d'un nouveau type de pain par un boulanger, exportation de produits 100 % locaux produits à l'aide de farine locale, etc.).

OS4 : La production de petite hydroélectricité est, par définition, écoresponsable, tout comme la confection de farine à l'aide d'énergie hydraulique.

OS5 : La gestion du patrimoine hydrographique serait une priorité dans le cadre de ce projet. Il serait l'occasion de recenser et d'assurer la préservation des espèces aquatiques et végétales durant toute la réalisation du projet et l'exploitation ultérieure des moulins implantés.

OS6 : Les ressources issues de la production énergétique et de la production de farines via les moulins implantés devraient être en grande partie restituées aux acteurs locaux qui se seront impliqués dans le projet, tout en assurant la rentabilité de celui-ci pour les acteurs privés qui y auront participé.

OS7 : L'originalité du projet est susceptible de mobiliser les forces vives du tissu associatif local et d'animer l'ensemble de la population. L'exploitation ultérieure des moulins implantés entretiendrait à très long terme (idéalement, de manière illimitée) cette mobilisation locale.

OS8 : Le projet enrichirait considérablement le patrimoine local et l'attrait touristique du territoire, par son originalité et son authenticité, aussi bien durant la phase de conception que durant la phase d'exploitation, ce qui rejaillirait sur l'ensemble du patrimoine de la région et son tourisme au sens large.

---

### Description des partenariats envisagés \*

Des partenariats doivent être envisagés avec de nombreux acteurs et institutions, et notamment:

- autorités communales, provinciales et régionales ;
  - experts en ingénierie hydraulique ;
  - experts en écologie des cours d'eau ;
  - experts en droit de l'environnement des cours d'eau ;
  - experts en marchés publics ;
  - acteurs du secteur de la fabrication de moulins hydrauliques et meuniers.
- 

### Estimation du coût global (si besoin d'aide pour répondre à ce point : contactez l'équipe du GAL) \*

Impossible à chiffrer précisément, à l'euro près, à ce stade, tant le projet a un vaste potentiel. À terme, le million d'euros de subsides à attribuer dans le cadre de la présente procédure serait probablement intégralement utilisé.

---



Sélection de la date d'envoi de ce formulaire


JJ MM YYYY

13 / 12 / 2022

*Je soussigné.e Madame / Monsieur ...*

Philippe Galloy

Signature

 Signature-Galloy-...

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms